

ENVIRONNEMENT

La vie privée des chauves-souris

C'est ni plus ni moins que la plus grande colonie de chauves-souris Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii* de son nom savant) du territoire de la CCE qui a été mise au jour sous l'ouvrage hydraulique du Passage, qui chevauche le canal Saint-Georges entre les communes d'Anglade et de Braud-et-Saint-Louis. La communauté de communes a fait l'acquisition de cet ouvrage et y a mené l'inventaire, dans le cadre de l'animation Natura 2000, qui a mené à cette découverte. L'ouvrage réunit semble-t-il toutes les conditions favorables à la mise bas des femelles qui y élèvent ensuite leurs rejetons durant la période estivale. Cette fonction a été identifiée par le groupe Chiroptères



Un spécimen de Murin de Daubenton (illustration).

© Photo Gilles San Martin/Wikipedia (CC BY-SA 3.0)

d'Aquitaine puis par la ligue de protection des oiseaux et enfin par le service eau et environnement de la

CCE, qui a mené l'inventaire Natura 2000. L'été dernier, un comptage a permis d'estimer la population à

200 individus. C'est suffisant pour motiver la création d'un refuge pour les chauves-souris sur le site du Passage. Son rôle : garantir la pérennité des chauves-souris, mais aussi de toutes les espèces qui pourraient y élire domicile, et même accroître la disponibilité d'espaces favorables aux alentours. Cela nécessitera l'interdiction de certaines pratiques et la mise en place de certaines actions pour favoriser les chauves-souris. Certaines mesures spécifiques seront également mises en œuvre lors de l'entretien des parcelles. Lors du dernier conseil communautaire de la CCE, le 23 mai, les élus ont voté à l'unanimité la création de ce refuge.

NC